

AVERTISSEMENT

Ce rapport sur l'accessibilité dans le champ du spectacle vivant a été remis à la ministre de la culture et de la communication en décembre 2016. Conçu et rédigé au départ comme un outil d'aide à la décision, il n'a donc pas donné lieu à communication jusqu'à présent.

Les informations chiffrées datent des saisons 2015-16 et 2016-2017.